

## **ON EFFACE TOUT ET ON RECOMMENCE**

Lors de la CNPN du 30 janvier 2009, dans une déclaration, les délégations des cinq fédérations **CFDT, CGT, CFTC, FO et CGC** réaffirment leur attachement à la négociation collective et paritaire.

Il s'agissait pour la CFDT d'obtenir :

- l'engagement des organisations syndicales sur un calendrier de négociations,
- un nouvel accord de méthode,
- la confirmation que la proposition des employeurs est entièrement négociable,
- la reprise de la négociation sur les salaires.

**Le 19 février 2009, ces points seront portés à la négociation**

### **Que de temps perdu !!!**

**Retour à la case départ** : Il y a 8 mois, la CFDT Santé-Sociaux, seule, signait un accord de méthode et un calendrier de négociation dans le cadre du projet de rénovation de la CCN 66

Texte, qui à l'époque, avait reçu l'opposition des autres Organisations syndicales.....

**Pour la CFDT Santé-Sociaux,  
si le 19 février nous n'aboutissons pas majoritairement à  
un accord de méthode et un calendrier de négociation,  
la CFDT Santé-Sociaux considérera que les engagements  
pris le 30 janvier ne sont pas respectés**

**Fédération CFDT des services de santé et services sociaux**

47/49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19 - tél. 01 56 41 52 00 - fax 01 42 02 48 08

Mél : [federation@sante-sociaux.cfdt.fr](mailto:federation@sante-sociaux.cfdt.fr) – Site Internet : [www.sante-sociaux.cfdt.fr](http://www.sante-sociaux.cfdt.fr)

Extranet : [www.cfdt-sante-sociaux.net](http://www.cfdt-sante-sociaux.net)